



FEDERATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC
Comité Régional Nouvelle Aquitaine, Comité Départemental de la Vienne

Les ARCHERS D'HARCOURT DE CHAUVIGNY Club FFTA n°1086188

Le samedi 29 novembre et dimanche 30 novembre 2025 Tir à 18m

Les chaussures de sport sont obligatoires pour TOUS, même les accompagnateurs et visiteurs. Tenue de Club ou blanche fortement conseillée.

Arbitres du samedi : **Mr TEXIER.D*** et Mr DELALANDE.A

Arbitres du dimanche : **Mme LEGROS.C*** et Mr DELLANDREA.R

ATTENTION : 56 places max par départ. Rythme ABCD ou ABC si moins de 20 archers par départ.

Lieu : Halle de sports, ZI du Peuron, CHAUVIGNY, 86300 (itinéraire fléché)

GPS : 46°33'47.9"N 0°37'50.7"E

Latitude : 46.563301 Longitude : 0.630756

Podium vers 17h30.

	Samedi après midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche après midi
Départs	D1	D2	D3	D4
Ouverture du greffe	13H30	17H30	8H30	13H
3 volées d'entraînement, puis début de la compétition	14H00	18H00	9H00	13H30

Inscription uniquement via le formulaire d'inscription, toute autre inscription hors formulaire ne sera pas prise en compte

<u>Tarifs</u>	1 départ	2 départs	3 départs	4 départs
Adultes	10 €	15 €	19 €	22€
Jeunes	7 €	11 €	14 €	17€

Inscriptions : Avant le jeudi 27 novembre 2025

En répondant au formulaire suivant : <https://forms.gle/CC9qsJuD68B8Wc1GA>



Blason	Blason de 40cm	Blason de 60cm	Blason de 80cm
Arc classique	Mono ou trispot U18 à S3	Mono U13 et U15	Mono U11
Arc à poulies	Trispot U15 à S3		
Arc nus	Mono ou trispot U21 à S3	Mono U15 à U18	

Récompenses :

Une récompense sera offerte aux 3 premiers de chaque catégorie du concours ainsi qu'aux 3 meilleures équipes de club (équipe poulie, classique et arc nu), si plus de 3 équipes engagées.

Inscription obligatoire des équipes au greffe avant le début des tirs !

Le coin restauration :

Une buvette avec casse-croûte, pâtisseries, boissons froides et chaudes, ...

Nota :

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Inscriptions obligatoires via le lien d'inscription, toute autres inscriptions via captarget ou autres médias ne seront pas prise en compte.

A ne pas oublier :

La licence 2025/2026 papier ou dématérialisée avec pièce d'identité.
Pour les archers mineurs : les passeports mis à jour (licence, certificats médicaux, autorisations parentales).

Pour les **poussins** puissance de l'arc **18 lbs** maxi sinon certificat médical de **médecin agréé FFTA** indiquant la puissance de l'arc

Un fond musical pourra être diffusé pendant toute la durée des tirs.



SARL REGIE SOLAIRE
Pose panneaux photovoltaïques particuliers, entreprises, sur tout type de bâtiments.
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél. : 05 49 11 38 80
Portable : 06 88 15 48 77